



CPAS
VIRTON

AVIS DE RECRUTEMENT

TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F/X)

Le Centre public d'action sociale de Virton procède à la constitution d'une réserve de recrutement pour un travailleur social (h/f/x) au service de médiation de dettes afin de satisfaire aux besoins futurs du service.

Les candidatures munies des pièces requises (**C.V., copie du diplôme, copie de la carte d'identité, extrait du casier judiciaire, copie du permis de conduire**) seront transmises à M. le Président du CPAS de Virton (2, rue des Combattants à 6760 Virton) par recommandé ou déposées au CPAS contre accusé de réception ou transmises par courriel au service RH (rh@cpas-virton.be), **pour le 10 mai 2024 à 12h** au plus tard.

LES MISSIONS :

« Le médiateur de dettes (H/F/X) est chargé de résoudre divers problèmes d'ordre social, administratif, socio-économique.

Au sein du service de médiation de dettes, l'agent devra :

- Poser un diagnostic de la demande et analyser l'endettement ;
- Réaliser des visites à domicile ;
- Etablir la situation budgétaire du débiteur et déterminer un disponible éventuel ;
- Définir une stratégie de lutte contre le surendettement en fonction de la situation du débiteur ;
- Contractualiser et évaluer le suivi en médiation ;
- Négocier avec l'ensemble des créanciers ;
- Réaliser et suivre des requêtes en règlement collectif de dettes, ... »

Les candidat(e)s devront répondre aux conditions ci-après :

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne (pour les ressortissants hors UE, être en possession d'un permis de travail) dans les conditions générales d'accès à l'emploi pour l'ensemble des membres du personnel CPAS et de la MR-MRS « l'Amitié » ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être âgé de 18 ans au moins, aucune limite d'âge maximale n'est requise en matière de recrutement de personnel sauf lorsqu'une limite d'âge est imposée par une disposition légale ;
- Être titulaire d'un des grades académiques suivants :
 - dans l'enseignement supérieur non-universitaire de plein exercice, catégorie sociale : bachelier assistant social, conseiller social, diplômé en études spécialisées en gestion du social, Spécialisation en gestion du social, porteur d'un master en ingénierie et action sociale ;
 - dans l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice, catégorie économique : gradué ou bachelier en droit ;
 - dans l'enseignement universitaire, domaine des sciences sociales : licencié en sociologie, en sociologie et anthropologie, orientation Sociologie, licencié en travail social, master en sociologie, licencié en politique économique et sociale, master en politique économique et sociale.

CONDITIONS PARTICULIÈRES :

- Réussir un examen comportant une épreuve écrite, une épreuve pratique en informatique, une épreuve orale ;
- Disposer d'une expérience utile au sein d'un service social ou de médiation de dettes de CPAS est un atout ;
- Avoir suivi la formation de base de 30 heures dans le domaine du surendettement dispensée par l'Observatoire du crédit et de l'endettement ou s'engager à suivre cette formation dès qu'elle sera organisée ;
- Disposer d'un véhicule personnel ;
- Répondre aux conditions d'une aide à l'emploi (APE, ACTIVA, ...) est un atout.

AVANTAGES :

- Salaire B1 : de 36.772,87€ à 51.021,05€ annuel pour un temps plein (à l'index actuel de 2,0399) ;
- Des chèques repas d'un montant de 6€/jour presté (dont 1,25€ à charge de l'employé) ;
- Une allocation de fin d'année : payable en novembre ;
- Un 2ème pilier de pension cotisé par le CPAS correspondant à 3% du salaire brut ;
- Un minimum de 26 jours de congés payés par an ;
- Une intervention dans les moyens de transport en commun public sur le chemin du travail (bus 100%, train 88%) ;
- La possibilité de faire du télétravail après 6 mois de contrat ;

Tout renseignement complémentaire relatif à ce recrutement peut être obtenu auprès du service RH.

Tél. 063 21 00 26 - rh@cpas-virton.be